

**Tableau de suivi des remarques formulées par les services de l'Etat et notamment l'Autorité environnementale
et références des chapitres où les compléments ont été apportés.**

Partie / EI	Réf. Annexe		Réf. AE		Remarque	Pièce	Réponse
	page / 4	§	page / 10	§			
Généralités	2	LE 1			Capacités techniques et financières / exploitation à démontrer	A	Cf I.2 Statut du SDE65
	2	LE 1			Durée d'autorisation demandée	A	Cf. I.1 - 30 ans
	2	LE 1			Justification / libre disposition des terrains	A	Cf. I.4 + Annexe V - convention avec St-Lary, commune propriétaire
	2	LE 1	4	2.1	Noms cv experts et rédacteurs Ei	G	Cf. V.7
			4	1.2.1	Rappel procédure d'autorisation (vérification si bons articles du CE)	A	Cf. I.1 - OK RAS
Projet	1	SC 1	5 + 8	2.2+3.1.5	Photos + schémas + plans des installations + description technique précise + modalités d'exploitation (PE, grille, canalisations, turbine, bâtiment usine, etc.)	E	Ajout de schémas, plans, photos et de descriptions techniques. Pièce E complètement refondue.
	2	LE 2			Caractéristiques conduite aérienne (matériaux, couleurs, modes de fixation, insertion dans la végétation, risques/troupeaux)		
	1	SC 1			Caractéristiques usine (murs en pierre de pays, toiture ardoise, etc. intégration paysagère / ruisseau et boisements)		
	1	SC 1					
Sol° altern.	3	LE 4	5	2.3	Démonstration solution moins impactante / panneaux solaires ; justification de l'incompatibilité solaire / site classé	A C	Cf. I.1 + II.1 + Annexe IV Cf. IV.1
			6	3.1.1	Mentionner ZNIEFF Type II	G	Cf. V.3.1
Etat initial	1	SC 2	9	3.3.2	Diagnostic paysager (vues depuis les sentiers, depuis l'hospice, etc.)	G	Cf. V.2
	2	LE 3			Hydrologie : fournitures des données comparatives / autres bassins	G	Cf. V.6.5.1
	2	LE 3			Hydrologie : données de jaugeages sur site	G	Cf. V.6.5.5
	2	LE 3	7	3.1.4	Hydrologie : profil en long de l'Etat depuis les prises d'eau	G	Cf. V.6.2.2
	3	LE 5	8	3.1.5	Inventaires 4 saisons	/	Site inaccessible de déc. à mai : printemps très court (1 mois) - 2 passages suffisent pour couvrir les saisons optimales d'observation
	3	LE 5	8	3.1.5	<i>Sphagnum lindbergii</i>	G	Cf. V.4 + V.7.4
	3	LE 5	8	3.1.5	Chiroptères	/	Pas d'inventaire complémentaire mais tracé d'évitement des arbres > 5 cm
	3	LE 5	8	3.1.5	Cartographie des espèces protégées	/	Aucune plante protégée. Seulement des données d'individus mobiles de faune : cartographie par milieu (cf. carte des habitats naturels et carte des enjeux)
	3	LE 5	8	3.1.5	Hydrobiologie : expertise sur site / valeur trophique (Invertébrés aq.)	G	Etude complémentaire : Cf. V7.7.1 + V.7.7.2 + V.7.7.4 + étude Ecogéa annexée
	3	LE 5	7	3.1.4	Hydrobiologie : expertise sur site / faune piscicole	G	Cf. V7.7.1 + V.7.7.3
	3	LE 5	8	3.1.5	Hydrobiologie : expertise sur site / potentiel accueil Calotriton	G	Etude compl. nov. 2016 : Cf. V.7.6.4 + cartes + VI + VIII.2.2.1 + VIII.3.1.2
	3	LE 5	8	3.1.5	Hydrobiologie : expertise sur site / potentiel accueil Desman	G	Etude compl. nov. 2016 : Cf. V.7.6.5 + carte + VI + VIII.3.1.2
Chantier	1	SC 4	5 + 8	2.2+3.1.5	Piste ? Hélicoptages (nbre, dates) ? Arbres abattus (nbre, essence, taille) ?	G	Pas de création de piste. Hélic. Cf. VIII.2.2.3. Arbres Cf. VIII.2.1
	3	LE 7	4	2.1	Nature des travaux, mode d'accès aux PE, nature des engins	E	
Impact			4	2.1	Effet cumulés avec d'autres projets connus ?	/	RAS
	1	SC 3	9	3.3.2	Analyse paysagère (photomontages installations)	G	Cf. V.2.3 + VIII.1.6 + IX.3.1 + IX.3.2
	1	SC 4			Analyse paysagère / abattage des arbres	G	Cf. VIII.2.1 - coupe limitée à quelques petits pins (non perceptible)
	2	LE 2			Dispositif garantissant la dévalaison et le transit sédimentaire	G	Cf. VIII.3.2.2
	2	LE 2	9	3.2	Impact sonore / hospice ; précision sur l'étude en exploitation + mesures correctrices	E	Cf. § Usine
	2	LE 3	9	3.1.5	Hydrologie : impact sur la base des débits journaliers (vs mensuels)	G	Cf. V.6.5.1 + V.6.5.2 + V.6.5.3
	2	LE 3	9	3.1.5	Hydrologie : débit réservé : justification calculs + garantie du tirant d'eau	G	Cf. V.6.5.2 + V.6.5.3 + V.6.5.4 + VIII.3.2.1
	2	LE 3			Hydrologie : zone de réception en pied de grille ?	G	Cf. VIII.3.2.1 + VIII.3.2.2
	2	LE 3			Hydrologie : débit réservé : garantie et gestion des insuffisances de débit	G	Cf. VIII.3.2.1
	2	LE 4			Hydrologie : analyse du risque de défaillance juillet-octobre / valeurs journalières	G	Cf. VIII.3.2.1
	4	LE 8	9	3.1.5	Hydrologie : garantie maintien du très bon état des cours d'eau / D27 SDAGE	G	Cf. V.6.3.1 + VIII.3.2
			4	2.1	Hydrologie : justification du maintien de la continuité écologique	G	Cf. VIII.3.2.1
			9	3.1.5			
	3	LE 6	8	3.1.5	Etude d'incidence Natura 2000 trop succincte (quantification)	/	proportionné au projet : très faible emprise + tracé de moindre incidence
4	LE 8	4	2.1	Continuités écologiques : compatibilité / SRCE	/	?	
Mesures			4	2.1	Analyse des difficultés rencontrées	/	RAS à l'exception d'un site inaccessible de décembre à mai
	3	LE 6	7	3.1.4	Pas de mesure d'évitement. Renforcer la séquence ERC	G	Cf. VIII - ajouts de compléments à plusieurs paragraphes + IX.1.1 + IX.1.2
	3	LE 7	5	2.3	Mesures de gestion des travaux, tracé de moindre impact	G	Cf. IX.1.2 + cartes (levé au GPS nov. 2016)
			9	3.1.5	Préciser les mesures de suivi écologique		
			9	3.1.5	Préciser les paramètres du suivi physico-chimique, suivi débit (durée, etc.)	/	Pas de suivi préconisé en exploitation ; seulement l'appui d'un écologue en phase chantier
Résumé			5	2.4	Trop succinct et non illustré	G	p 173 avec renvoi aux pièces pour les illustrations